

Entrepreneur non payé

Par Landu Makengo adao, le 17/02/2019 à 07:54

Bonjour Je travaille pour une société de bâtiment au mois de novembre tant que plaquiste mais le patron ne m'a toujours pas payer je ne sais pas comment faire pour être payé car je n'ai plus de ressources pour payer mes loyers mes pension alimentaire

Par Visiteur, le 17/02/2019 à 11:37

Bonjour

Avant d'engager toute procédure, envoyer à l'employeur une lettre R/AR afin de réclamer les sommes dues.

A défaut de paiement, saisir le Conseil de Prud'hommes afin d'obtenir un référé.

Le référé est une procédure d'urgence.

Par JimB, le 18/02/2019 à 09:35

Bonjour, avez-vous un contrat, ou au moins une facture?